

Codage des accouchements hors établissement



Accouchement sur le parking de l'établissement

JOURNÉE RÉGIONALE
HARMONISATION ET OPTIMISATION
DU CODAGE PMSI EN PÉRINATALITÉ

13/11/2025

Source: *Guide méthodologique P 90 - P106 VERSION JUILLET 2025*

ACCOUCHEMENT IMPROMPTU OU À DOMICILE

Un séjour faisant suite à un **accouchement impromptu survenu avant l'arrivée de la mère** dans un établissement de santé, par exemple au domicile ou pendant le trajet vers la maternité, que l'accouchement ait eu lieu, ou pas, en présence du SMUR, est codé comme suit :

- DP : Z39.00
- DA : Z37.-
- pas d'acte d'accouchement.

L'extension Z39.00 Soins et examens immédiatement après un accouchement hors d'un établissement de santé (créeé pour la version 11c des GHM) permet le codage d'un accouchement impromptu avant le départ pour la maternité, ou bien sur le chemin de celle-ci, que cet accouchement ait eu lieu en présence du SMUR ou pas. (Guide méthodologique P106)

-
- L'accouchement à domicile, résultant du choix de la mère, **ne donne pas lieu à la production d'un RSS puisqu'il n'existe pas de séjour hospitalier**, ni pour la mère ni pour le nouveau-né⁵.

□ Une hospitalisation ne surviendrait qu'en cas de complication :

- Si la complication concerne la mère, son séjour est un séjour du *postpartum*, non d'accouchement ; le DP est déterminé conformément à sa définition et au guide des situations cliniques ; en l'absence de problème de santé propre au nouveau-né et pris en charge, le séjour de celui-ci est aussi un séjour du *postpartum*, son DP est codé Z76.2 *Surveillance médicale et soins médicaux d'autres nourrissons et enfants en bonne santé* ;
- Si la complication concerne l'enfant, un RSS est produit pour lui ; le DP est déterminé conformément à sa définition et au guide des situations cliniques.

En conclusion

- Nous considérons de ce fait qu'un accouchement à domicile ou sur le trajet (même en présence du SMUR) ne peut-être considéré comme un accouchement au sein d'un établissement.
- A contrario, si cet **accouchement a lieu sur le parking de la maternité, il est considéré comme ayant lieu dans notre établissement** (kit accouchement + personnel).
 → acte d'accouchement

Discussion et proposition d'harmonisation

- Comment procédez-vous dans vos établissements ?